

23Ville d'ACHÈRES

Service Enfance

Accueil de loisirs

WALLON

Projet Pédagogique

Vacances de Juillet 2026



SOMMAIRE

A. PRÉSENTATION OBJECTIFS	3
I. Présentation de la ville	3
II. Présentation de la structure	3
III. Présentation du public	4
B. LES OBJECTIFS	5
I. Le projet éducatif	5
II. Les objectifs pédagogiques	9
C. L'ÉQUIPE	10
I. L'équipe de direction	10
I. L'équipe d'animation	10
D. LA THÉMATIQUE	11
I. Planning d'activités (Semaine 1)	12
II. Planning d'activités (Semaine 2)	13
E. LE RÔLE DE CHACUN	14
I. Le rôle de l'équipe	14
II. Le rôle de l'équipe de direction	14
II. Le rôle de l'animateur	14
III. Le non négociable	15
IV. L'évaluation	15
V. Les besoins de l'enfant (3 à 6ans)	16
VI. La journée type	17
VII. Les réunions	19
F. LES RÈGLES DE VIE ET DE SÉCURITÉ	19
I. Les règles de vie	19
II. L'infirmerie	19
III. Les déplacements	21
IV. La sécurité	21
a) Activités	21
b) Incendie	22
c) Le PPMS	23

A. PRÉSENTATION OBJECTIFS

I. Présentation de la ville

Située au nord-est des Yvelines, la ville d'Achères est entourée par la forêt de Saint-Germain-en-Laye et bordée par la Seine. Elle est reconnue comme un site pilote du département pour le tri sélectif. Avec environ 22 000 habitants, principalement issus de la classe moyenne, Achères se distingue comme une ville jeune.

La commune est divisée en cinq quartiers (Centre-ville, Chêne Feuillu, Plante d'Hennemont, Champs de Villars et la Gare) ainsi qu'une zone industrielle. Le territoire bénéficie d'un patrimoine riche et varié, complété par de nombreux équipements culturels et sportifs.

Les principales infrastructures sont :

- | | |
|---|---|
| - 2 gares (Achères-Ville et Achères Grand Cormier) | - 3 multi accueils |
| - 1 mairie et 1 Espace Famille | - 2 micro-crèches |
| - 7 écoles maternelles et 8 écoles élémentaires dont une en cours de construction | - 1 maison de retraite (Georges Pompidou) |
| - 1 école primaire | - 1 maison des jeunes |
| - 2 collèges | - 1 maison des parents |
| - 1 lycée | - 1 maison de quartier |
| - 1 centre de santé | - 1 maison des associations |
| - 1 PMI | - 1 bureau information jeunesse (BIJ) |
| - 2 gymnases (Claude Rouffy et Jean Vilar) | - 1 ludothèque |
| - 2 complexes sportifs (Petit Arche et Georges- Bourgoïn) | - 1 centre culturel (CCA) |
| - 1 espace sportif (Jocelyne-Triadou) | - 1 conservatoire |
| - 2 terrains de pétanques | - 1 espace musical : le SAX |
| - 7 ALSH et 2 ALIA | - 1 cinéma « Pandora » |
| | - 1 bibliothèque multimédia (Paul Eluard) |

II. Présentation de la structure

La structure ALSH Wallon se situe au 8 bis avenue Lénine à Achères. Cette structure accueille des enfants de 3 à 5 ans qui fréquentent les écoles maternelles suivantes :

- Louis Juvet
- Célestin Freinet
- Henri Wallon
- Pauline Kergomard, et
- Saint Exupéry

La structure se trouve à côté du gymnase Jean Vilar et elle possède deux cours maternelles et deux cours élémentaires.

Dans la structure se trouve :

- Un Bureau ;
- Une Salle animateur ;
- Une cuisine pédagogique ;
- Trois salles ;
- Des sanitaires pour les petits ;
- Des sanitaires pour les moyens ;
- Des sanitaires pour les grands ;
- Des sanitaires pour les adultes ;
- Deux cours maternelle ;
- Deux cours élémentaires ;
- Deux dortoirs qui se trouvent dans l'école maternelle Henri Wallon.

III. Présentation du public

Le public accueilli sont des enfants de 3 à 5 ans.

Salle 1 : 30 petits de 3 ans

Salle 2 : 30 moyens de 4 à 5 ans

Salle 3 : 30 grands de 5 à 6 ans

B. LES OBJECTIFS

I. Le projet éducatif

Une volonté politique au service d'une ambition forte.

Le **Projet Éducatif de Territoire** (PEDT) formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, une complémentarité des temps éducatifs.

Ainsi, la commune d'Achères a mené ce travail dès 2021 par l'élaboration d'un nouveau PEDT à l'issue d'une phase de concertation avec les acteur•rice•s de l'Éducation nationale, les parents d'élèves, et les acteur•rice•s éducatif•ves locaux•ales, et ce afin de réfléchir ensemble aux actions éducatives souhaitées lors des temps périscolaires encadrés par la Ville et aux modalités de leur mise en cohérence avec les autres temps de l'enfant et les autres partenaires.

Cette réflexion a ainsi permis de proposer un premier projet éducatif qui prend la forme d'un engagement entre la collectivité, les services de l'État et les partenaires pour une période de 2022 à 2026, retranscrit dans un document simple et accessible à tous.

Ce projet éducatif a pour ambition de rassembler l'ensemble des partenaires autour « d'un projet qui portera des valeurs communes que sont :

- **La réussite éducative de tous** : donner à chaque famille et chaque enfant tous les moyens nécessaires à une réussite éducative et scolaire et bâtir un projet pour l'ensemble des enfants tout en tenant compte des besoins de chacun d'entre eux ;
- **L'épanouissement personnel** : développement de l'estime de soi, de l'autonomie et du bien-être ;
- **Le vivre ensemble** : l'ouverture au monde et aux autres, la citoyenneté et l'écocitoyenneté, la laïcité, la solidarité ;
- **Développer l'accompagnement à la parentalité** tout au long du cursus du jeune achérois ;
- **Développer l'articulation entre les différents temps, espaces et partenaires** (transition entre les temps, communication, continuité...)

Volet inclusion :

Notre projet éducatif, fondé sur les valeurs d'inclusion et de bienveillance, intègre pleinement la diversité des besoins de chaque enfant.

Dans cette optique, nous prévoyons d'inclure dans chaque projet pédagogique l'accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH) sur tous les temps d'accueil péri et extrascolaire pour les enfants disposant d'une notification de la MDPH, et de favoriser l'inclusion dans les écoles, ainsi que dans les structures de loisirs de la ville

Cette démarche prend également en compte les besoins des deux antennes ALIA maternelle et élémentaire, afin de créer un accueil de loisirs inclusif et adapté.

Dans ce cadre, la Ville recrute des animateurs ALSH afin d'apporter l'encadrement nécessaire et de permettre à chaque enfant de s'épanouir à son rythme.

Les AXES du PEDT

Axe 1

Construire pour chaque enfant/jeune un parcours éducatif favorisant son bien-être, sa réussite et son épanouissement.

Un•e enfant, un parcours !

Objectif 1 : Développer les dispositifs favorisant la réussite et l'épanouissement de l'enfant/jeune

- ✓ Repenser et renforcer les dispositifs de soutien et d'aide quel que soit l'âge ;
- ✓ Remettre l'enfant au cœur des parcours ;
- ✓ Améliorer la santé et le bien-être de tous ;
- ✓ Favoriser le développement des compétences psychosociales à tout âge.

Objectif 2 : Renforcer l'inclusion des enfants et jeunes présentant des besoins éducatifs particuliers

- ✓ Rendre lisible une politique d'inclusion des enfants en situation de handicap ;
- ✓ Améliorer la formation, l'outillage et les liens des professionnels ;
- ✓ Repenser de façon collégiale et individualiser les parcours.

Objectif 3 : Renforcer l'offre éducative en direction des jeunes

- ✓ Prévenir les ruptures et l'enfermement dans des conduites à risque ;
- ✓ Développer des « activités supports » de formation citoyenne et de socialisation ;
- ✓ Mobiliser des actions « vers » ce public.

Axe 2

Renforcer la dynamique éducative collective territoriale pour promouvoir la continuité éducative dans l'intérêt de l'enfant.

Un.e enfant, des éducateur•rice•s au service d'une prise en charge globale et individualisée !

Objectif 1 : Développer une politique locale commune de réussite éducative

- ✓ Passer du plan territorial à une réelle politique territoriale ;
- ✓ Mobiliser et revaloriser tous les acteur•rice•s éducatif•ve•s ;
- ✓ Promouvoir l'action concertée des partenaires éducatifs de l'enfant et du jeune.

Objectif 2 : Favoriser l'implication et la mobilisation des parents au sein de la communauté éducative

- ✓ Repenser leur rôle « politique » ;
- ✓ Soutenir l'implication des parents en tant que 1ers éducateur•rice•s ;
- ✓ Impliquer davantage les représentant•e•s de parents d'élèves ;
- ✓ Valoriser les compétences parentales.

Axe 3

Ouvrir le champ des possibles pour lutter contre les inégalités éducatives et construire le•a citoyen•ne de demain.

Un•e enfant, un•e citoyen•ne !

Objectif 1 : Favoriser l'accès de tous•tes au sport, à la culture et aux savoirs

- ✓ Découvrir les différentes formes de pratiques culturelles, sportives et artistiques ;
- ✓ Offrir aux enfants et aux jeunes différentes situations d'apprentissage ;
- ✓ Développer des actions innovantes de transmission et de partage.

Objectif 2 : Développer l'apprentissage du vivre ensemble et de la citoyenneté

- ✓ Favoriser l'approche interculturelle et intergénérationnelle ;
- ✓ Offrir la possibilité à chacun de découvrir l'autre dans son altérité et ses différences ;
- ✓ Développer l'esprit critique et la prise de parole constructive.

Objectif 3 : Accompagner l'autonomisation, l'orientation et l'insertion des jeunes

- ✓ Créer les conditions d'un choix réfléchi et éclairé d'orientation ;
- ✓ Développer l'offre 18-25 ans ;
- ✓ Mobiliser l'accompagnement au projet comme outil d'émancipation et d'autonomisation.

II. Les objectifs pédagogiques

Objectif 1 : Accompagner l'enfant dans l'apprentissage

- ✓ Apprendre à l'enfant les gestes simples de la vie
- ✓ Aider l'enfant dans ses activités
- ✓ Restaurer une communication positive qui va encourager l'enfant

Objectif 2 : Favoriser l'estime de soi

- ✓ Valoriser l'enfant
- ✓ Permettre à l'enfant de prendre confiance en soi
- ✓ Donner à l'enfant les moyens de s'exprimer à travers des activités

Objectif 3 : Accompagner l'enfant dans l'autonomie

- ✓ Permettre à l'enfant de se débrouiller seule
- ✓ Permettre à l'enfant de prendre ses propres décisions
- ✓ Créer un cadre rassurant

Objectif 4 : Favoriser le vivre ensemble

C'est d'aider l'enfant à trouver sa place dans un groupe tout en s'épanouissant. L'enfant a besoin de vivre dans un groupe ou sa place est reconnue. L'enfant doit évoluer dans un climat chaleureux assuré par un accueil de qualité

- ✓ Définir et discuter de règles collectives
- ✓ Confectionner et afficher les règles
- ✓ Permettre l'expression et l'échange
- ✓ Mettre à disposition un mur parlant
- ✓ Recueillir les attentes de chacun
- ✓ Discuter autour des problèmes
- ✓ Gérer les conflits
- ✓ Se respecter les uns des autres

Objectif 5 : Permettre le libre choix de l'enfant

- ✓ Permettre à l'enfant d'avoir un grand choix d'activité
- ✓ Permettre à l'enfant de ne rien faire

- ✓ Aménager les lieux, l'espace, les zones d'activités

Objectif 6 : Accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants

- ✓ Communiquer avec eux sur d'éventuels problèmes rencontrés lors de la journée avec leurs enfants
- ✓ Trouver des moyens pour que les parents participent librement à nos activités, nos sorties
- ✓ Partager avec eux des moments conviviaux (pause-café, veillée, repas...).

C. L'ÉQUIPE

1										
2	ALSH MATERNEL HENRI WALLON									
3										
4	SORTIE/EVENEMENT		C.A							
5										
6		NOMS	PRENOMS	STATUT	Régime Alimentaire		BAFD en cour	BAFD	BPJEPS AT	
7	Directeur	RIVERA	Ramona					x	x	
8	Adjoint	TERBECHÉ	Anissa				x			
9	Adjoint									
10										
11	Site péri	NOMS	PRENOMS	STATUT	Régime Alimentaire	Non diplômé	BAFA en cour	BAFA	CAP BPJEPS	
12	ALSH PK	FTTAH	Sabah	CDD 90%	SV			x		
13	ALSH PK	CHERGUI	Nour	CDD 100%	SV			x		
14	ALSH PK	TOUCHARD	Sandrine	CDI 100%	STA			x		
15	ALSH PK	BENBAHLOULI	Zohra	CDD 90%	SV			x		
16	ALSH PK	TOURNE	Leila	Tit 80%	SP			x		
17	WALLON	MANJA	Michelle	CDD 90%	SP			x		
18	WALLON	MEFTALI	Fatiha	CDD 100%	SV			x		
19	WALLON	SANTOS	Ines	CDD 90%	STD			x		
20	WALLON	TOBBO	Délice	TIT 100%	STD			x		
21	WALLON	LARBI	Hamida	CDD 50%	SV			x		
22										
23										
24	Nombre d'animateurs affectés					0	1	10	0	
25	Effectifs enfants 2025									
26	Besoins réglementaires									
27	Nombre d'animateurs en + ou en -									

STAGIAIRES				Régime Alimentaire	non diplômé	BAFA en cours	BAFA	BPJEPS CAP PE
STAGIAIRE	Hadoun	Ryan				x	10	
STAGIAIRE	BOUI	Inès				x		
STAGIAIRE								
Total vacataires + stagiaires					0	2	0	0

D. LA THÉMATIQUE

Chaque semaine il y a une thématique différente :

- SEMAINE : Moustico au camping
- SEMAINE 2 : Les aventures de NEMO
- SEMAINE 3 : Voyage sur l'île tropicale
- SEMAINE 4 : Le carnaval d'été

I. Planning d'activités

Ville d'Achères
Direction de l'Éducation
Secteur enfance



ACCUEIL de LOISIRS DE L'ALSH WALLON
Programme d'activités des vacances de JUILLET

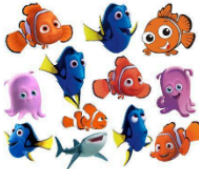
Du 06/07/2026 au 10/07/2026

MOUSTICO AU CAMPING

	Lundi 06	Mardi 07	Mercredi 08	Jeudi 09	Vendredi
matin 	PETITS 1 : Bienvenue au camping, installation des tentes PETITS 2 : Danse du camping MOYENS 1 : Jeu, la pêche aux poissons du lac MOYENS 2 : Danse du camping/fabrique ta lampe torche	PETITS 1 et 2 : Projection du court métrage, l'art du camping MOYENS 1 : Grand jeu, la chasse au campeur MOYENS 2 : Grand jeu, la grande chasse du campeur	PETITS 1 et 2 : Petit déjeuner équilibré MOYENS 1 : Jeu du déménageur MOYENS 2 : Création de matériel de camping	PETITS 1 : Sortie en forêt et pic nique PETITS 2 : Sortie <u>integraterre</u> et pic nique MOYENS 1 et 2 : Sortie CERGY et pic nique	PETITS 1 : Grand jeu du petit campeur PETITS 2 : Grand jeu moustico dort MOYENS 1 et 2 : Construction de cabane en forêt et pic nique
Après-midi 	repas PETITS 1 : Jeu d'orientation, les petits campeurs PETITS 2 : Jeu, rempli ton sac à dos MOYENS 1 : Le parcours du campeur MOYENS 2 : Jeu, la chasse aux moustiques	repas PETITS 1 : Jeu de repère, attrape moustique PETITS 2 : Ludothèque MOYENS 1 et 2 : Projection du court métrage, l'art du camping	repas PETITS 1 : Piscine et jeux d'eau au centre PETITS 2 : Construction de cabane MOYENS 1 et 2 : Parcours d'orientation	repas PETITS 1 : Sortie forêt et pic nique PETITS 2 : Danse du camping MOYENS 1 et 2 : Sortie CERGY et pic nique	repas PETITS 1 et 2 : Fête du petit campeur MOYENS 1 et 2 : Construction de cabane en forêt et pic nique

★

Le monde de NémO

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
matin 	PETITS 1 et 2 : Projection du dessin animé NEMO MOYENS 1 : Sortie Forêt à la découverte de la nature MOYENS 2 : Jeu extérieur "retrouvé"	Féié 	PETITS 1 et 2 : Piscine "Jeu aquatique" MOYENS 1 : Je nautique Fabrication de tortue MOYENS 2 : Jeu d'eau "La décongélation de NémO"	PETITS 1 et 2 : GRAND JEU "Olympiades d'eau" MOYENS 1 : Création d'un Crabe MOYENS 2 : Jeu extérieur "course des anneaux"	PETITS 1 et 2 : SORTIE RAMBOUILLET MOYENS 1 : Jeu extérieur "Sauver les poissons" Fabrication du "poisson Jorain" MOYENS 2 : Création de poisson Mobile Fabrication d'une bouteille sensorielle
	Repas		Repas	Repas	Repas
Après-midi 	PETITS 1 : Jeu extérieur "Passe coquillage" Jeu extérieur "poisson pêcheurs" Jeu intérieur "pêche aux poisson" PETITS 2 : Fabrication d'une étoile de mer MOYENS 1 et 2 : Projection du dessin animé NEMO	Féié	PETITS 1 : Jeu extérieur "relais nautique" Création d'un requin MOYENS 1 et 2 : Piscine "Jeu aquatique"	PETITS 1 : Jeu extérieur "Capitaine poisson" Jeu extérieur "La traversée des méduses" PETITS 2 : Jeu extérieur "La pêche aux poisson" MOYENS 1 et 2 : GRAND JEU "Olympiades d'eau"	PETITS 1 : La danse des Crabe PETITS 2 : Création d'un poisson en empreintes de mains MOYENS 1 : Jeu extérieur la pêche au poisson activités extérieures "Attention au requin" MOYENS 2 : Jeu extérieur "parcours marin" Jeu extérieur "La course des poisson"



VOYAGE SUR LES ÎLES TROPICALES

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
matin 	PETITS 1 et 2 : Fabrication de coquillages Confection de tongs Création d'un cadre Tropical MOYENS 1 : Fabrication d'éventail Création d'une planche de Surf MOYENS 2 : Création de collier de fleurs Hawaïen Activités manuelles "Fresque Mon île paradisiaque"	PETITS 1 et 2 : Sortie Cergy MOYENS 1 : Fabrication d'un perroquet Création d'une plage en sable MOYENS 2 : Création d'un jolie coucher de soleil	PETITS 1 et 2 : Piscine "Jeu aquatique" MOYENS 1 : Fabrication de collier Tropical Jeu nautique MOYENS 2 : Jeu Aquatique des Caraïbes	PETITS 1 et 2 : GRAND JEU "Le grand vol des perroquets" MOYENS 1 : Création de sandales festif Chasse aux fruits exotiques MOYENS 2 : Confection d'un palmier	PETITS 1 et 2 : "Projection" Vaiana MOYENS 1 : Fabrication d'un masque de plongée Jeu extérieur "La récolte de noix de coco" MOYENS 2 : Relais à la recherche de l'ananas Création d'un collier des îles
repas					
Après-midi 	PETITS 1 ET 2 : Activité manuelles : Fabrication de sable magique Jeu extérieur "Relais chenille" MOYENS 1 et 2 : "Projection" Vaiana	PETITS 1 et 2 : Sortie Cergy MOYENS 1 : Comptine des tropiques Jeu extérieur "L'île inondée" MOYENS 2 : Le relais des animaux des tropiques	PETITS 1 et 2 : Jeu extérieur "empreinte des tropique" Fabrication des tortues de mer Jeu extérieur "La traversée de la cascade" MOYENS 1 et 2 : Piscine "Jeu aquatique"	PETITS 1 : Jeu extérieur "Plante Magique" Création d'une fleur tropical Jeu intérieur "Le perroquet dit..." PETITS 2 : Jeu extérieur "La course aux lézard" MOYENS 2 : Création d'un perroquet tropical Jeu extérieur "Parcours de l'île au trésor"	PETITS 1 et 2 : Danse des îles Création de seau de plage MOYENS 1 et 2 : Grand jeu "LE TRÉSOR DE L'ÎLE TROPICAL"

LE CARNAVAL D'ÉTÉ

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
matin 	PETITS 1 : Fabrication d'empreinte Jeu extérieur "Bowling des clowns" PETITS 2 : Jeu extérieur "Le jonglage des clowns" MOYENS 1 et 2 : Sortie	PETITS 1 : Fabrication de masque de plume PETITS 2 : Création d'un Perroquet Fabrication d'un masque carnaval MOYENS 2 : Création de maracas Fabrication d'un masque de Rio	PETITS 1 et 2: Piscine "Jeu aquatique" MOYENS 1 et 2: activité extérieur "Jeu du Soleil" "KERMESSE"	PETITS 1 et 2: GRAND JEU "Le trésor de l'île des tropique" MOYENS 1 : Création d'un clown Piscine "Jeu aquatique" MOYENS 2 : Création " Mon joli perroquet"	PETITS 1 et 2: Projection " RIO " MOYENS 1 et 2 : Maquillage pour le défilé Fabrication de maracas Bésilien
repas					
Après-midi 	PETITS 1 : Jeu extérieur " Ballon doré" Relais des couleurs du Carnaval PETITS 2 : Jeu extérieur "Relais des confettis" MOYENS 1 et 2 : Sortie	PETITS 1 : Création d'un chapeau de clown Fabrication Couronne colorées PETITS 2 : Fresque géante " Le carnaval" MOYENS 1 : Jeu extérieur " La course du Jaguar" Création d'une grande fresque du Brésil MOYENS 2 : Le relais confettis La danse du Carnaval	PETITS 1 et 2: Jeu "pêche aux couleurs" Jeux musicaux les cerceaux du Brésil MOYENS 1 et 2 : KERMESSE "COCKTAIL PARENTS"	PETITS 1 : Danse de Rio PETITS 2 : Jeu intérieur" Le cirque en folie" MOYENS 1 : Danse du Brésil MOYENS 2 : Jeu extérieur " La course du Perroquet dansant" Jeu extérieur "La course des dauphin rose"	PETITS 1 et 2: " Défilé carnaval " MOYENS 1 et 2: " Défilé carnaval "

E. LE RÔLE DE CHACUN

I. Le rôle de l'équipe

- ✓ Participe activement en réunion ;
- ✓ Participe à l'élaboration du projet pédagogique ;
- ✓ S'entraide et a un esprit d'équipe bienveillant ;
- ✓ Se respecte.

II. Le rôle de l'équipe de direction

- ✓ Elle élabore le projet pédagogique qui découle du projet éducatif ;
- ✓ Elle organise et anime toutes les réunions ;
- ✓ Elle est l'élément moteur de l'équipe ;
- ✓ Elle est garante de la sécurité, des locaux et du bien-être de son équipe ;
- ✓ Elle est disponible ;
- ✓ Elle est à l'écoute ;
- ✓ Elle motive son équipe ;
- ✓ Elle met en place son fonctionnement ;
- ✓ Elle assure le suivi des animateurs en stage BAFA (à ne pas confondre avec les stagiaires BAFA) ;
- ✓ Elle gère les conflits.

II. Le rôle de l'animateur

- ✓ Il est tenu à l'obligation de réserve et doit faire preuve de neutralité ;
- ✓ Il a une connaissance du public accueilli ;
- ✓ Il connaît les procédures d'urgence ;
- ✓ Il a une tenue correcte et adaptée ;
- ✓ Il respecte ses horaires de travail ;
- ✓ Il a un langage approprié ;
- ✓ Il montre l'exemple ;
- ✓ Il participe activement aux réunions ;
- ✓ Il respecte le matériel et les locaux ;
- ✓ Il s'informe et se forme dans l'animation ;
- ✓ Il est force de proposition ;
- ✓ Il est capable d'animer des temps d'activités et de vie quotidienne.

III. Le non négociable

- ✓ Le téléphone portable ne doit pas être utilisé à usage personnel ;
- ✓ Les retards répétitifs ;
- ✓ La tenue vestimentaire qui doit être adaptée ;
- ✓ Les horaires.

IV. L'évaluation

L'évaluation du projet d'animation et des activités aura lieu pendant la réunion de bilan des vacances, elle permettra à chacun de s'exprimer sur ce qui a fonctionné, les difficultés, d'échanger et de partager son expérience.

Les bilans permettront à chacun :

- ✓ De faire le point sur son vécu
- ✓ De faire des propositions constructives
- ✓ De faire évoluer les projets d'animation, les thématiques

Les critères d'évaluation du projet et les questions que les animateurs doivent se poser

- ✓ Les activités sont-elles adaptées?
- ✓ Le matériel est-il suffisant et adapté?
- ✓ Les activités sont-elles suffisamment préparées?
- ✓ La gestion du temps est-elle bonne?
- ✓ Les enfants ont-ils été réceptifs?
- ✓ Les objectifs ont-ils été atteints?
- ✓ Ce qui a marché ou pas et pourquoi?
- ✓ Les difficultés rencontrées
- ✓ Quelles sont les choses à améliorer, à garder ou à supprimer?

V. Les besoins de l'enfant (3 à 6ans)

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Besoins biologiques (alimentation, santé, sommeil, mouvement) - Besoin d'affection, de sécurité, de communication - Identification au parent du même sexe - Prise de conscience de son corps et de sa personne - Exploration du milieu (besoin d'expérience, de manipulations) - Curiosité du sexe opposé - Instabilité, variabilité des intérêts | <ul style="list-style-type: none"> - Jeux de couleurs, de constructions à base de rythmes et de manipulations (eau, terre, collage, dessins, peinture...) - Puzzles - Toboggan, balançoire - Poursuite (chats, loups...) - Utilisation de tissus, objets roulants... - Contes, histoires, marionnettes - Chants, rondes - Jeux collectifs - Coins aménagés |
|---|---|

Besoins	Activités possibles
---------	---------------------

VI. La journée type

LE MATIN Tous les groupes

Horaires	Fonctionnement	Positionnement
7h20 / 7h30	Aménagement des salles (Mise en place de jeux sur les tables, de feuilles, de coins aménagés)	
7h30 / 9h00	Accueil des enfants (Un membre de l'équipe de direction avec un animateur des PS)	
7h30 / 8h00	(Salle des MS) Réception des enfants, les accompagner pour retirer leur manteau (si besoin), Pointage sur les listings et faire vivre ce temps d'accueil en l'animant.	Donner à jouer, Jouer avec, Laisser jouer
8h30	Décloisonnement des salles avec l'arrivée d'un animateur.	
9h00	Séparation en 2 du groupe des PS (en utilisant les 2 salles prévues).	
9h00 / 9h15	Vérification des listings et appel nominatif des enfants	
9h10 / 9h30	Passage aux toilettes des enfants	Surveillance active dans les toilettes
9h45 / 10h00	Explication du projet, sensibilisation, et présentation des activités. (Pour les activités manuelles un modèle doit être fait afin d'éveiller la curiosité des enfants).	
10h15 / 11h15	Réalisation des activités	Donner à jouer, Jouer avec

11h15 / 11h30	Passage aux toilettes et lavage des mains	Surveillance active dans les toilettes
11h30 / 12h30	Restauration à l'espace famille. Faire attention aux PAI et aux autres régimes alimentaires.	Surveillance active et manger à la table des enfants (un animateur maximum par table) Favoriser le développement du goût chez les enfants en les incitant à goûter tous les aliments (sans les forcer).
12h30 / 12h40	Retour sur la structure	

L'APRÈS-MIDI

Groupe des PS

12h40 / 13h10	Temps libre en autonomie	
13h10 / 13h20	Passage aux toilettes et lavage des mains	Surveillance active dans les toilettes
13h20 / 13h30	Accompagnement des enfants au dortoir. Ce moment doit être calme pour les enfants.	
13h30 / 15h00	Favoriser l'endormissement avec la lecture d'histoires, de musiques douces... Les pauses de 30mn des animateurs sont à faire pendant ce temps.	ATTENTION : Il faut rester vigilant, il ne s'agit pas d'un temps de repos pour les animateurs.
15h00 / 15h30	Réveil échelonné des enfants Passage aux toilettes et lavage de mains.	
15h30 / 16h00	Divers petits jeux	Donner à jouer, Jouer avec

Groupe des MS et GS

12h45 / 13h00	Passage aux toilettes et lavage des mains	Surveillance active dans les toilettes
13h00 / 14h00	Temps calme Les pauses de 30mn des animateurs sont à faire pendant ce temps.	
14h30 / 14h45	Passage aux toilettes et lavage des mains	Surveillance active dans les toilettes
14h45 / 15h00	Présentation des jeux sportifs	
15h00 / 16h00	Réalisation des jeux sportifs	Donner à jouer, Jouer avec

Tous les groupes

16h00 / 17h00	Goûter	
----------------------	--------	--

	Rangement de la salle Passage aux toilettes et lavage des mains	
17h00 / 18h00	Temps de départ des enfants, faire vivre ce temps d'accueil en l'animant. (Si dehors une cour est utilisée pour les PS et une autre pour les MS)	Donner à jouer, Jouer avec, Laisser jouer
18h00 / 18h30	Recloisonnement des groupes	
17h00/18h30	Départ des enfants (Un membre de l'équipe de direction avec un animateur)	

VII. Les réunions

Deux réunions sont prévues pour préparer les vacances, plus une pour le bilan.

- ✓ Les réunions sont des lieux privilégiés pour communiquer, explorer et réfléchir aux expériences passées
- ✓ Les réunions d'équipe permettent de souder, motiver les collaborateurs et créer une synergie entre les différents membres du groupe.
- ✓ Son objectif est souvent l'occasion de faire un point sur les projets à mettre en œuvre, de partager les informations clés et de renforcer la cohésion d'équipe.

F. LES RÈGLES DE VIE ET DE SÉCURITÉ

I. Les règles de vie

Les règles de vie permettent le vivre ensemble (un des objectifs de l'équipe de direction).
Notons qu'il est important de discuter des règles de vie avec les enfants afin qu'elles soient comprises.

Divers supports peuvent être utilisés mais avec un public de maternel, il est recommandé d'utiliser des affiches ludiques à la vue de tous (dessins, pictogrammes).

II. L'infirmierie

Sur la structure se trouve un affichage avec les numéros d'urgence :

- ✓ Pompier : 18
- ✓ Police 17
- ✓ Samu : 15
- ✓ Numéro d'urgence européen : 112
- ✓ DDCS : 01 39 49 78 78
- ✓ Préfecture 78 : 01 39 49 78 00
- ✓ Enfance en danger : 119
- ✓ Cellule de centralisation des informations préoccupantes : 01 39 07 74 30
- ✓ Centre antipoison : 01 40 05 48 48
- ✓ SDJES

Dans notre structure se trouve :

Une armoire à pharmacie qui est située à côté du bureau qui contient:

- ✓ Des trousses à pharmacie ;
- ✓ Les trousses de médicaments des PAI ;
- ✓ Les protocoles mis en place par la direction ;
- ✓ Des gilets jaunes ;
- ✓ Des fiches sanitaires ;
- ✓ Un cahier d'infirmierie ;

Une personne est nommée référente de la pharmacie. Cette personne est chargée de vérifier les dates de péremption et fait les commandes de produits manquants.

Le contenu des trousses à pharmacie est obligatoirement composé de :

- ✓ Gants jetables ;
- ✓ Compresses stériles ;

- ✓ Désinfectant non alcoolisé ;
- ✓ Sérum physiologique en dosette ;
- ✓ Pansements adhésifs individuels ;
- ✓ Sparadrap adhésifs hypoallergéniques ;
- ✓ Ciseaux à bout rond ;
- ✓ Pince à échardes ;
- ✓ Thermomètre ;
- ✓ Couverture de survie ;
- ✓ Stylo ;
- ✓ Bloc-notes ;
- ✓ Liste des numéros d'urgences.

Il est possible de la compléter en ajoutant :

- ✓ Des morceaux de sucre ;
- ✓ Un tire-tiques ;
- ✓ Un paquet de mouchoir ;
- ✓ De l'alcool modifié (pour nettoyer les instruments).

L'accueil des enfants allergiques : Les PAI

Le projet d'accueil individualisé (PAI) est un document écrit qui précise les adaptations à apporter à la vie de l'enfant en collectivité. Il concerne les enfants atteints de trouble de la santé comme une pathologie chronique, une allergie ou une intolérance alimentaire. Le document PAI doit être mis sous pli dans une enveloppe fermée. Les médicaments de l'enfant doivent être placés dans une armoire à pharmacie.

III. Les déplacements

Les sorties à l'extérieur :

L'animateur doit se munir de :

- ✓ D'un gilet jaune ;
- ✓ De la liste de ses enfants (avec l'heure, le lieu, le nombre d'enfants, le nombre d'animateurs et le chef de convoi) ;
- ✓ Il doit faire une feuille de route si c'est un déplacement à pied, à vélo, ou encore en transport en commun ;
- ✓ Des fiches sanitaires ;
- ✓ Des dossiers des enfants en PAI, et de leur trousse de médicaments ;

- ✓ D'une tablette ;
- ✓ D'un téléphone ;
- ✓ Il doit prévenir son responsable de son arrivée et de son retour.

Rôle du chef de convoi :

En transport :

- ✓ Connaître la législation relative à l'accompagnement des groupes d'enfants
- ✓ Posséder la liste exacte des enfants (avec une pour le chauffeur et une pour l'organisateur).
- ✓ Informer l'équipe du nombre d'enfant et des règles à respecter
- ✓ Avoir pris connaissance du contrat organisateur/transporteur et connaître les consignes de voyage
- ✓ Veiller à placer un animateur près de chaque issue de secours
- ✓ Rappeler les consignes en cas d'accident ou d'incendie
- ✓ Rappeler les recommandations aux enfants pour le bon déroulement du voyage et faire respecter la législation en vigueur pour les ACM.

IV. La sécurité

a) Activités

En référence au projet éducatif, il appartient à l'organisateur, puis à l'équipe pédagogique, d'évaluer les conditions de mise en œuvre de l'activité. Il est impératif de :

- ✓ Adapter l'activité à l'enfant
- ✓ Vérifier les compétences de l'encadrement (diplôme) et l'effectif du groupe
- ✓ Adapter et vérifier le matériel et les lieux de pratique
- ✓ Vérifier les conditions climatiques et adapter l'activité en fonction
- ✓ Effectuer un repérage du site de la sortie
- ✓ Être vigilant quant aux recommandations délivrées par les campagnes de prévention
- ✓ S'informer si besoin auprès des autorités locales (Mairie, ONF, sous-préfecture, service météo, gendarmerie, service des secours).
- ✓ Penser à la géolocalisation pour guider les secours grâce à son mobile

b) Incendie

La protection contre l'incendie : les obligations

- Détenir le procès-verbal de la commission de sécurité lorsqu'il existe
- Tenir à jour le registre de sécurité
- Vérification annuelle des extincteurs, des installations électriques et de chauffage
- Disposer d'un éclairage à poste fixe (blocs lumineux d'issues de secours)
- Respecter l'interdiction de fumer et de vapoter dans les locaux publics
- Afficher les plans d'évacuation et les consignes de lutte contre les incendies
- Procéder à des exercices d'évacuations réguliers
- Mettre en place les moyens de premier secours

Respecter les prescriptions de la commission de sécurité :

- Aménager des dégagements suffisants et accessibles (sorties, couloirs, escaliers,) pour permettre l'évacuation rapide des occupants
- Ne pas obstruer les issues de secours
- Éviter l'utilisation et le stockage de matériaux inflammables
- Veiller à l'isolation des locaux à risques (cuisine, chaufferie, magasin...)
- Il appartient au directeur, dès son arrivée dans les locaux, de s'assurer de ces dispositions et de sensibiliser les utilisateurs au respect des consignes de sécurité

Un registre de sécurité est positionné et rangé à clef dans une armoire.

A l'intérieur de ce registre s'y trouve tout le suivi des interventions liées à l'alarme à incendie (simulation, entretien, exercice).



c) Le PPMS

Le PPMS ou « Plan Particulier de Sécurité » est un dispositif réglementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'établissement afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans l'établissement en cas d'accident majeure externe à l'établissement.

Un événement majeur est un événement d'origine naturelle, technologique ou humaine, qui cause de très gros dommages à un grand nombre de personnes, aux biens et à l'environnement. Ce peut être une tempête, une inondation, un nuage toxique, un séisme, un accident nucléaire, ou une intrusion dans l'établissement...

L'objectif principal du PPMS est de mettre en place une organisation interne à l'établissement permettant d'assurer la sécurité des enfants et des personnes, jusqu'à la fin de l'alerte ou l'arrivée des secours